



Haute école  
spécialisée bernoise



# Mesure nationale de la prévalence chutes, escarres et escarres enfants

11 novembre 2014

Sur mandat de l'Association nationale  
pour le développement de la qualité  
dans les hôpitaux et les cliniques  
(ANQ)



En coopération avec :

- 
- Université Maastricht, International  
Prevalence measurement of Care problems,  
LPZ international
  - Scuola universitaria professionale della  
Svizzera italiana (SUPSI)
  - Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR)
-

## Mesure nationale de la prévalence chutes, escarres et escarres enfants

Des informations objectives et transparentes sur la qualité des résultats de sa propre institution représentent une source inestimable d'indications mettant en lumière ses points forts et son potentiel de développement. De tels renseignements permettent d'établir des comparaisons et de développer une organisation de manière ciblée.

2

### Contexte

L'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) coordonne et intervient au niveau national en engageant des moyens pour développer la qualité. Elle est impliquée dans la mise en oeuvre homogène des mesures de la qualité des résultats dans les hôpitaux et ce, dans le but de documenter, de développer et d'améliorer la qualité.

La mesure nationale de la prévalence chutes, escarres et escarres enfants de l'ANQ est conduite en collaboration avec le domaine Santé de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et l'Université de Maastricht. La participation des hôpitaux (soins somatiques aigus) à la mesure des indicateurs chutes et escarres est primordiale pour le plan de mesures ANQ 2014. Depuis 2013, les enfants et les adolescent-e-s hospitalisé-e-s en médecine somatique aiguë seront inclus-e-s dans la mesure. Par conséquent, un module Escarres enfants sera mis en oeuvre. Le module est construit à partir des questionnaires des adultes et adapté en fonction des spécificités des enfants et adolescent-e-s.

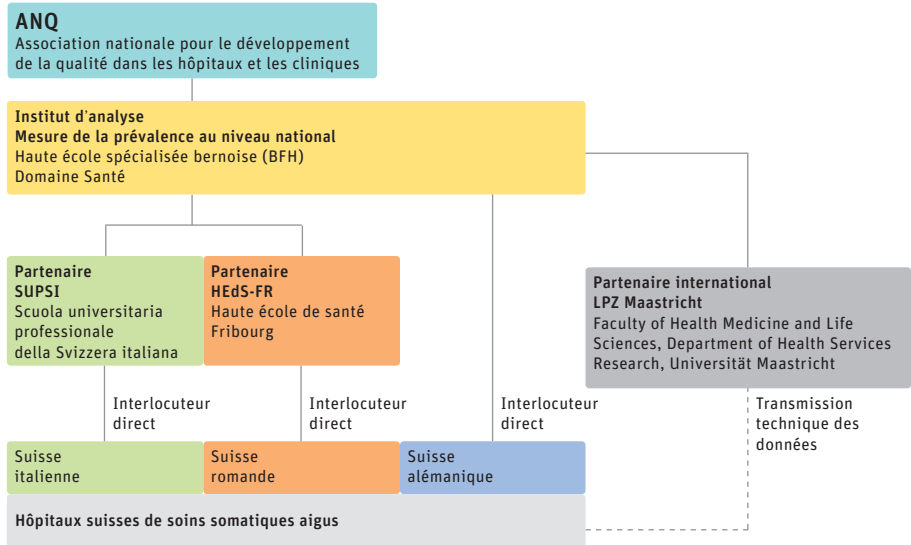
La Haute école spécialisée bernoise a été mandatée par l'ANQ pour organiser et coordonner sur le plan national la mesure de la prévalence ainsi que son opérationnalisation et le traitement des données nationales récoltées.

En ce qui concerne la récolte des données au Tessin et en Suisse romande, la BFH collabore avec la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) et la Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR).

### Mesure de la prévalence

Le taux de prévalence chutes et escarres indique la part des patient-e-s concerné-e-s par un événement à un jour donné par rapport à une population donnée.

## Organisation du projet



### Personne de contact ANQ

Responsable Soins aigus :  
Regula Heller

### Groupe de projet BFH

Responsabilite du projet :  
Prof. Dr. Sabine Hahn

### Conduite du projet :

- Christa Vangeloooven
- Dr. Stefan Kunz (Adj.)

### Collaborateur-trice-s au projet :

- Prof. Dr. Dirk Richter
- Friederike Thilo
- Franziska Boinay
- Antoinette Conca
- Karin Thomas

### Assistantes de recherche :

- Nicole Grossmann
- Thierry Blattler
- Chantal Wyssen

### Groupe de projet LPZ

Responsable de projet :  
Prof. Dr. Ruud J. G. Halfens

### Responsable de la recherche :

Prof. Dr. Jos M.G.A. Schols

### Collaboratrices scientifique :

- Dr. Judith MM Meijers
- Dr. Esther Meesterberends

### Assistance scientifique :

- Suzanne Rijcken, MSc
- Saskia Wolters, MSc

### Groupe de projet SUPSI

- Prof. Andrea Cavicchioli
- Dr. Stefan Kunz
- Mauro Realini
- Nunzio De Bitonti

### Groupe de projet HEdS-FR

- Dr. Franois Mooser
- Stefanie Senn

## Groupe-cible

Selon le plan de mesure ANQ : hôpitaux suisses de soins somatiques aigus y compris les enfants et les adolescent-e-s (à l'exception des nourrissons des maternités et des services ambulatoires), qui sont sous contrat national de la qualité.

D'autres institutions peuvent participer sur demande.

4

## Utilité

La mesure de la prévalence est utile aussi bien pour votre hôpital que pour la société. En outre, elle devrait apporter une bonne valeur ajoutée en ce qui concerne :

### Développement de la qualité

Les données obtenues attestent de la qualité des soins de votre hôpital (prévalence, prévention, traitement). Elles mettent en lumière vos points forts et votre potentiel de développement, ce qui fournit une excellente impulsion aux processus d'améliorations internes.

### Transparence et possibilités de comparer

La récolte nationale de données quantitatives permet de comparer la qualité des soins aussi bien au sein d'un hôpital qu'entre institutions. En outre, les résultats peuvent être publiés, ce qui permet au public de pouvoir comparer.

### Outils d'argumentation

Le fait de reproduire les mesures devrait montrer la progression de la qualité du résultat final. Au vu des développements actuels en matière de politique sanitaire les données de la mesure récoltées à maintes reprises deviendront pertinentes.

## Mise en application

La mesure de la prévalence a lieu annuellement, la prochaine fois le **mardi 11 novembre 2014**.

## Méthode

La mesure nationale de la prévalence se calque sur la méthode « International Prevalence measurement of Care problems » éprouvée, reconnue au plan international et développée par l'Université de Maastricht, LPZ International.

En Suisse les modules chutes, escarres, mesures de contention et malnutrition pour les adultes ainsi que le module escarres pour les enfants seront disponibles pour la mesure 2014.

La mesure de la prévalence comprend plusieurs volets :

- données générales relatives à l'hôpital (par ex. type d'institution, indicateurs de structure de l'institution)
- données issues des unités de soins participantes (par ex. type d'unité de soins, indicateurs de structure de l'unité de soins)
- données issues des patient-e-s (y compris les enfants et les adolescent-e-s): données globales (par ex. indications personnelles, diagnostic médical, niveau de dépendance aux soins) et spécifiques aux indicateurs de processus et de prévalence de chutes et escarres selon le plan de mesure ANQ.

La mesure est effectuée par deux infirmiers ou infirmières et dure env. 15 à 20 minutes par patient-e (obtention du consentement éclairé des patient-e-s, parents, représentant-e-s excluse). La saisie se fait par écrit ou en ligne (ordinateur portable et accès internet sans fil). Les données saisies par écrit peuvent être introduites en ligne dans l'outil LPZ jusqu'à environ cinq semaines après la mesure.

### Déroulement de la mesure

En vous inscrivant à la mesure, vous désignez une personne de votre établissement qui devient l'interlocuteur ou l'interlocutrice pour la Haute école spécialisée bernoise. Ce coordinateur ou cette coordinatrice de l'hôpital est responsable de l'organisation de la mesure dans votre institution.

Cette personne recrute et forme le personnel hospitalier en charge de la mesure et est responsable de la qualité des données récoltées. Les outils nécessaires à la planification et à la réalisation des mesures sont fournis en temps voulu dans la langue appropriée. En outre, des réunions de formation d'une demi-journée sont organisées l'après-midi pour les coordinateurs ou coordinatrices des hôpitaux dans les trois régions linguistiques, environ 2 mois avant la mesure.

#### Suisse romande :

- Mardi 2 septembre 2014, Fribourg

#### Le Tessin :

- Lundi 8 septembre 2014, Manno

#### Suisse allemande :

- Mercredi 20 août 2014, Berne
- Mercredi 27 août 2014, St. Gall
- Mercredi 3 septembre 2014, Zurich

En cas de question(s) ou de problème(s), un service en ligne (helpdesk) se tient à disposition pour y répondre la veille et le jour de la mesure dans les trois langues nationales (F, I, A).

## Traitement des données

### Données relatives aux patient-e-s

Toutes les données relatives aux patient-e-s sont traitées de manière pseudonymisée. Chaque hôpital respectivement chaque site hospitalier se voit attribuer un numéro d'identification à communiquer pour l'échange de correspondance. Une convention de protection des données est rédigée afin de protéger aussi bien les données des patient-e-s que celles de l'hôpital.

### Analyse spécifique à la clinique

Trois ou cinq jours après l'envoi de vos données à LPZ, vous recevrez les premiers résultats de votre institution sous forme de tableaux et de graphiques (Dashboard) (résultats sur la fréquence, la prévention et le traitement). Environ 6–8 semaines après le délai de saisie des données dans le programme LPZ, les chiffres comparatifs au niveau national du même type d'hôpital seront accessibles en ligne sous forme anonymisée. Vous obtiendrez alors de la part de LPZ Maastricht vos données brutes dans un fichier Excel et SPSS.

### Analyse nationale

La Haute école spécialisée bernoise établira à l'intention de l'ANQ un Rapport Comparatif National dans lequel les données des hôpitaux seront analysées et comparées sur le plan national en utilisant un modèle d'ajustement au risque.

### Valorisation et dissémination des résultats

En vertu du règlement des données ANQ (article 11, paragraphe 4), l'Université de Maastricht et la Haute école spécialisée bernoise pourront utiliser de manière totalement anonyme les données récoltées à des fins d'analyses plus poussées et de publications. Le groupe de projet de Maastricht LPZ pourra ainsi établir un comparatif international, toujours sous forme anonymisée.

### Inscription

Par votre inscription en utilisant le formulaire idoine et en le retournant jusqu'au 20 juin 2014, vous confirmez avoir pris connaissance du règlement des données de l'ANQ (version du 21.09.2011).

→ Voir aussi : [www.anq.ch/fr/anq/nationaler-qualitaetsvertrag/](http://www.anq.ch/fr/anq/nationaler-qualitaetsvertrag/)

## Frais de participation

Pour les hôpitaux adhérant au contrat qualité national ANQ, le financement du programme est assuré et les outils de mesure de la prévalence sont fournis par l'ANQ.

Si tel n'est pas le cas, les frais (CHF 3195.– par institution plus CHF 5.75 par lit annoncé) seront facturés directement par la BFH. Vous recevrez alors de la part de la BFH une offre avec une confirmation formelle de votre participation à la mesure.

Les modules de mesure LPZ « malnutrition » et « mesures de contention » peuvent être mesurés en dehors du plan de mesure ANQ sur la base d'un volontariat et moyennant paiement (forfait de CHF 350.– par module plus CHF 1.20 par lit annoncé (couverture des frais administratifs et de préparation BFH).

Comme pour la mesure 2013, l'ANQ a décidé, pour la mesure 2014, de proposer gratuitement le module « Mesures de contention (MdC) » aux hôpitaux qui participent aux deux modules obligatoires « chutes et escarres » pour les adultes.

**Depuis cette année**, il est possible de construire un module avec des questions spécifiques à une institution. Le coût d'un module contenant trois questions supplémentaires (avec un max. de 5 catégories de réponses pour chaque question supplémentaire) s'élève à CHF 295.–. Les modules spécifiques aux institutions peuvent être envisagés si au moins quinze institutions aimeraient profiter de cette offre.

## Conditions de participation

Une fois confirmée formellement par la Haute école spécialisée bernoise, votre inscription devient définitive. En cas de retrait de votre part moins de 2 mois avant le lancement de la mesure, le travail effectué par la BFH et par l'Université de Maastricht vous sera facturé.

Vous trouverez les détails sur les conditions de participation sous :

→ <https://che.lpz-um.eu/fra/mesure-lpz/couts-de-participation>

## Questions

C'est très volontiers que nous répondons à vos questions et que nous vous renseignons sur la mesure de la prévalence chutes et escarres.

Vous trouverez également de plus amples informations sous :

→ [www.anq.ch/fr/akutsomatik/praevalenzmessung-sturz-dekubitus/](http://www.anq.ch/fr/akutsomatik/praevalenzmessung-sturz-dekubitus/)

→ <http://che.lpz-um.eu/fra/home>

## Personne de contact

Haute école spécialisée bernoise

Domaine Santé, Ra&D

Mesures nationales de la prévalence

Christa Vangelooven

Murtenstrasse 10 CH-3008 Bern

Telephone +41 31 848 45 55

[christa.vangelooven@bfh.ch](mailto:christa.vangelooven@bfh.ch)

[anq-messungen.gesundheit@bfh.ch](mailto:anq-messungen.gesundheit@bfh.ch)

## Haute école spécialisée bernoise

Domaine Santé  
Recherche appliquée et développement soins infirmiers  
Murtenstrasse 10  
3008 Berne

Téléphone +41 31 848 37 60

forschung.gesundheit@bfh.ch  
gesundheit.bfh.ch/forschung

## En coopération avec :

---



LANDELIJKE PREVALENTIEMETING ZORGPROBLEMEN

---

Scuola universitaria professionale  
della Svizzera italiana

# SUPSI

---



HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ FRIBOURG  
HOCHSCHULE FÜR GESUNDHEIT FREIBURG

---